

Des services à notre dispositon :

→ De conseil à l'investissement immobilier :
Vous souhaitez acquérir un logement, le réhabiliter et obtenir des subventions, évaluer la rentabilité de votre opération immobilière ?
L' AIS 91 vous apporte son expertise et son appui administratif et technique.

→ De gestion locative : Envie de tranquillité et de sécurité pour la gestion de votre bien ?
L' AIS 91 se charge de la sélection de vos locataires et de leur suivi personnalisé et assure votre logement contre les risques locatifs.

L' AIS 91 vous apporte une assistance globale pour la gestion de votre patrimoine locatif.

Parce qu'une location
sécurisée nécessite
un service professionnel

A qui s'adresser ?

L' AIS 91 est portée par le SIRES Ile de France, une association loi 1901, doté d'un service immobilier à la demande et membre du réseau professionnel Habitat et Développement.

SIRES
Ile de France

Se tient à votre disposition
pour vous renseigner :

39/41, Rue Paul Claudel
Bâtiment le Mozart
91000 EVRY
Tel : 01 69 13 04 92
Plus d'infos sur www.ais91.fr

réalisation studio sur sud

Propriétaires bailleurs



AIS 91
Essonne
L'Agence Immobilière Sociale

Un outil
pour sécuriser la gestion
de votre patrimoine locatif

**Des professionnels
de la gestion locative,
vous conseillent**

Un projet soutenu par :



Notre engagement : **vous satisfaire !**

Vos questions...

Comment trouver le bon locataire ?

Quel contrat de location signer ?

Comment établir un bail et un état des lieux qui préservent vos droits ?

Comment éviter les impayés de loyer ?

Comment gérer les incidents locatifs ?

Quand et comment réévaluer les loyers ?

Nos valeurs ajoutées

→ Une sécurisation complète avec la Garantie renforcée des risques locatifs :

Prise en charge à des conditions préférentielles des impayés de loyers et charges sur toute la durée du bail ; Gestion totale du recouvrement, prise en charge des détériorations immobilières, plafonnée à 7700 € TTC.

→ Nous assurons un suivi personnalisé de vos locataires, afin d'éviter les incidents locatifs (impayés, dégradations, etc.).

→ Grâce à notre maîtrise des aides à la location (dispositifs de sécurisation des propriétaires bailleurs, aides aux locataires démunis, etc.), et à notre partenariat avec les acteurs du logement, nous disposons des savoir-faire nécessaires pour gérer vos logements conventionnés (logement à loyer encadré, ouvrant droit à l'APL pour le locataire).



C'est aussi des avantages financiers...

Avec l'AIS 91, en signant une convention à loyer social ou très social, vous bénéficiez de bonus particuliers :

- Prise en charge du coût de la Garantie renforcée des risques locatifs.
- Exonération des honoraires de gestion,
- Exonération des commissions de mise en location au début du bail.